

REGARD CROISÉ SUR LE DEUIL PÉRINATAL

PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs de la santé, du paramédical et du social exerçant dans le champ de la périnatalité.



DATES

17 et 18
novembre 2022
2 jours
14 heures



TARIFS

750 euros



LIEU

CeFAP - Startway
10 avenue des
satellites
33 185 Le Haillan



NOMBRE DE PERSONNES

8 à 16 personnes



CONTACT

www.cefap-france.fr
contact@cefap-france.fr



Repérer, comprendre et orienter les parents en cas de conduites addictives durant la période périnatale.

OBJECTIFS

- Sensibiliser à la complexité du deuil périnatal
- Ajuster ses capacités d'écoute et d'accompagnement face aux parents endeuillés
- Proposer une approche à deux voix

THÈMES ABORDÉS

- Pourquoi l'émergence du deuil périnatal aujourd'hui?
- Définition et causes du deuil périnatal
- Aspects législatifs et administratifs
- Les chemins du deuil
- Le temps de la grossesse, de l'annonce, de la fin de vie du bébé...
- Les éléments de complexité du deuil périnatal
- Comment être face aux parents qui viennent de perdre leur bébé?
- L'accompagnement des familles endeuillées
- L'évolution du deuil : comment repérer les complications?
- Les enjeux de la grossesse suivante

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges
- Témoignages audio-visuels et écrits
- Relecture d'expériences
- Outil photolangage

INTERVENANTES*



Isabelle de Mézerac



Enseignante, présidence-fondatrice de l'association SPAMA, bénévole d'accompagnement auprès de parents endeuillés, auteur du livre «Un enfant pour l'éternité» (Ed. du Rocher), du livret «Repères pour vous, parents en deuil d'un tout-petit»(Ed. SPAMA/SPARADRAP). Licence en droit, DIU de Soins Palliatifs et DU d'éthique médicale (Lille).

Martine Piton



Psychologue clinicienne, parcours professionnel en pédiatrie, en IFSI et en Soins Palliatifs. Formatrice auprès de soignants et de bénévoles. Présidente de Vivre Son Deuil Poitou-Charentes. Accompagnement de parents endeuillés, animation de groupes d'enfants et d'adolescents en deuil, de cafés deuil.

** En cas d'empêchement de l'un des intervenants, le CeFAP s'engage à le remplacer par une personne de compétences égales et/ou reporter à une date ultérieure.*